

gées, plus leur profil de base, empattements ou socles; tel est le cas, à Paris, de l'École des Beaux-Arts (fig. 123, avec son profil fig. 127 et le plan fig. 128), du Palais de Justice dans les pavillons de la cour d'honneur et dans la façade sur la rue de la Sainte-Chapelle (fig. 124), à Versailles de la façade du Théâtre du Château sur la rue des Réservoirs (fig. 125), et d'une foule d'autres monuments. Ces combinaisons peuvent être très diverses et ne supposent pas nécessairement l'emploi des ordres; ainsi au Palais de Justice, sur le quai de l'Horloge, la façade où, au-dessus d'un rez-de-chaussée tout uni, s'élève un premier étage avec des saillies de contreforts (fig. 126).

D'après les figures qui précèdent, vous vous rendrez facilement compte de ces lois de construction si vous établissez dans des plans la superposition des deux étages indiquée par des hachures et des lignes de retraite.

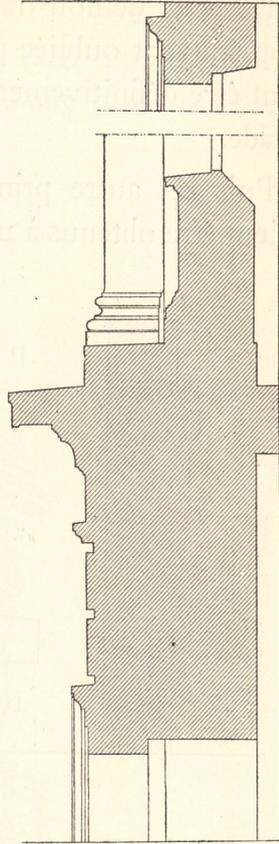


Fig. 127. — École des Beaux-Arts.
Détail du profil du mur de face.

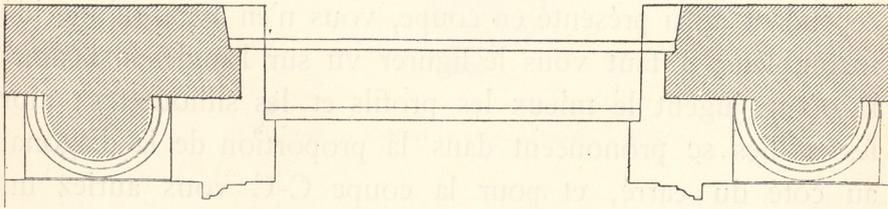


Fig. 128. — Plan de superposition des profils de la fig. 123.